



Cession creance xxxxxx

Par **Nelya Alo**, le **18/12/2018** à **07:56**

Bonjour

Que dois faire pour connaître le montant de rachat de créance par xxxxxx. Cette société refuse de me le communiquer

Par **chaber**, le **18/12/2018** à **08:02**

bonjour

<http://http://senlis-ufc-quechoisir.viabloga.com/files/Cassation%20recouvrement.PDF>

lisez le dossier Consommation: officines de recouvrement

Par **morobar**, le **18/12/2018** à **08:58**

Bonjour,

[citation]Cette société refuse de me le communiquer[/citation]

Effectivement ce n'est pas votre affaire.

Si la créance est toujours d'actualité, elle correspond au montant de votre dette.

Je suppose que vous ne demandez pas à votre boulanger le prix de revient de sa baguette, ni au boucher combien il paie le kg de carcasse.